

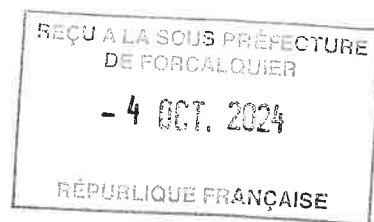


## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2024

**Délibération n°2024-37**

**Thème : FINANCES 6**

**Objet : Demandes de subvention pour l'événement « Forca'run »**



L'an deux mille vingt-quatre le dix-neuf du mois de septembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 13 septembre 2024 s'est réuni à l'Hôtel de Ville dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur David GEHANT.

**Membres en exercice : 29    Membres présents : 18    Pouvoirs : 11    Suffrages exprimés : 29**

**Étaient présents :**

David GEHANT, maire ; Emmanuel LUTHRINGER, adjoint ; Thomas CHERBAKOW, adjoint ; Sylvie SAMBAIN, adjointe ; Charlotte SOULARD, adjointe ; Sandrine LEBRE, adjointe ; Jean- Pierre GEORGE, adjoint ; Jacqueline VILLANI, conseillère municipale ; Didier MOREL, conseiller municipal ; Aurélie ANNEQUIN, conseillère municipale ; Gérard PETEY, conseiller municipal ; Elodie OLIVER, conseillère municipale ; Fabien JOURDAN, conseiller municipal ; Jérémie DENIER, conseiller municipal ; Danièle KLINGLER, conseillère municipale ; Lisa MARCEL, conseillère municipale ; Jean-Michel GRES, conseiller municipal ; Alix POINSO, conseillère municipale.

**Étaient représentés :**

Mme Caroline MASPER, adjointe donne procuration à M. Jean-Pierre GEORGE  
Mme Karima COEURET, adjointe donne procuration à Mme Aurélie ANNEQUIN  
Mme Francine GIAY- CHECA, conseillère municipale donne procuration à M. Didier MOREL  
M. Michel CHAPUIS, conseiller municipal donne procuration à Mme Jacqueline VILLANI  
M. Michel DALMASSO, conseiller municipal donne procuration à M. Fabien JOURDAN  
M. Rémy ROTA, conseiller municipal donne procuration à M. Jérémie DENIER  
Mme Virginie FAYET, conseillère municipale donne procuration à M. Thomas CHERBAKOW  
Mme Morane SOULIE, conseillère municipale donne procuration à M. David GEHANT  
Mme Lorraine PRUNET, conseillère municipale donne procuration à Mme Danièle KLINGLER  
M. Geoffroy GONZALEZ, conseiller municipal donne procuration à Mme Alix POINSO  
M. Charles DANNAUD, conseiller municipal donne procuration à M. Jean-Michel GRES

**Absents excusés :**

Caroline MASPER, Karima COEURET, Francine GIAY-CHECA, Michel CHAPUIS, Michel DALMASSO, Rémy ROTA, Virginie FAYET, Morane SOULIE, Lorraine PRUNET, Geoffroy GONZALEZ, Charles DANNAUD.

**Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire choisi au sein de la présente Assemblée ; Madame Elodie OLIVER a été désignée à la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**CONSIDERANT** la politique sportive menée par la commune ;

**CONSIDERANT** que la municipalité souhaite faire perdurer et développer les actions à caractère sportif ;

**CONSIDERANT** le plan de financement prévisionnel de l'opération :

PLAN DE FINANCEMENT				
Evénement Forcarun				
Objet	Montant € TTC	Financement	Montant € TTC	%
Location d'obstacles	10 575 €	Conseil Régional Sud	10 000 €	69 %
Fournitures	2 000 €	Conseil Départemental 04	1 575 €	11 %
Prestataires	2 000 €	Auto-financement	3 000 €	20 %
<b>TOTAL TTC</b>	<b>14 575 €</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>14 575 €</b>	<b>100 %</b>

Ceci exposé,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE :**

- D'adopter le plan de financement ci-dessus détaillé pour un montant global prévisionnel de 14 575 € ;
- De solliciter les financements indiqués dans le plan de financement ainsi que toutes autres contributions complémentaires susceptibles de s'y rajouter dans le respect de l'enveloppe globale subventionnée ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal à effectuer toute démarche consécutive à cette décision, et pour les élus ayant reçu délégation à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits,  
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,  
David GEHANT



Acte publié le : 04 OCT. 2024